



Séminaire de restitution des résultats de l'étude

« Réduire les coûts des transferts d'argent des migrants

et optimiser leur impact sur le développement :

Outils et produits financiers pour le Maghreb et la zone franc »

Allocution d'ouverture

de

M. Kamal Elkheshen,

vice-président opérations sectorielles

Monsieur Henri de Raincourt, Ministre chargé de la Coopération

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

Au nom du groupe de la Banque africaine de développement, je suis très heureux d'ouvrir aujourd'hui, au côté de M. le ministre de Raincourt, le séminaire de restitution des résultats de cette importante étude sur les transferts d'argent des migrants. Cet évènement est l'aboutissement de l'engagement de la France, au côté de la Banque africaine de développement, dans ses efforts de mobilisation des compétences et des ressources des migrants au service du développement de l'Afrique.

Monsieur le Ministre,

Vous avez souligné de façon indéniable l'importance des transferts d'argent des migrants. Au niveau du continent africain, une étude récente, que nous avons menée avec la Banque mondiale, a montré que les transferts d'argent vers l'Afrique ont atteint plus de 30 milliards d'euros en 2010, soit environ 2,5% du produit intérieur brut de l'Afrique. Ce chiffre, déjà conséquent, ne représente pourtant que les montants enregistrés officiellement. Il ne comprend pas les montants de transferts de la moitié des pays africains qui ne disposent pas encore de données régulières et fiables, ni les montants transférés par les canaux informels. Le montant réel de ces transferts est sans nul doute beaucoup plus important.

Les transferts d'argent des migrants sont une source de financement externe des pays africains plus stable que les autres, spécialement en période de crise où ils jouent un rôle contra-cyclique. Dans de nombreux pays africains, ils sont supérieurs aux investissements directs étrangers; dans d'autres pays ils sont égaux ou supérieurs à l'aide publique au développement. Sur la base des chiffres de 2010, les transferts d'argent des migrants représentent, après les investissements directs étrangers, la deuxième source la plus importante de recettes étrangères du continent.

Monsieur le Ministre,

Mesdames et Messieurs,

Selon nos estimations, une réduction d'un pour cent de la croissance des pays de l'OCDE se traduit par une chute de 10% des exportations africaines et par une réduction d'un demi-

pourcent de la croissance africaine. Dans la période de crise que connaissent les pays de l'OCDE, il est donc prévisible que les économies africaines se reposent sur d'autres financements pour assurer leur développement, dont les transferts d'argent des migrants.

Il devient primordial de mettre en œuvre les moyens nécessaires pour optimiser le flux des transferts d'argent des migrants vers l'Afrique. Cela peut se faire à deux niveaux. D'une part, en réduisant le coût des transferts, qui est encore beaucoup trop élevé dans beaucoup de pays africains ; et d'autre part en proposant de nouvelles options pour l'utilisation des fonds destinés à l'investissement.

Conscients du problème de coût des transferts, les membres du G20, lors de leur réunion de Cannes en novembre 2011, ont déclaré qu'ils œuvreront pour réduire de moitié le coût moyen de ces transferts d'ici 2014. Cette mesure pourrait contribuer à libérer chaque année près de 2 milliards d'euros supplémentaires au profit des familles bénéficiaires. La Banque africaine de développement souscrit pleinement à cet effort. Cela nécessite certaines réformes des cadres réglementaires et une offre plus diversifiée des moyens de transferts. Ces deux thèmes sont au centre de l'étude qui nous intéresse aujourd'hui.

Par ailleurs, les études de la Banque africaine de développement et de ses partenaires, avec en premier lieu la France et la Banque mondiale, ont montré que l'offre de produits financiers innovants permettra de rendre plus attractifs les investissements des migrants dans leur pays d'origine et d'optimiser ainsi l'impact de leurs transferts d'argent vers ces pays.

Monsieur le Ministre,

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

La Banque africaine de développement a mis en œuvre l'Initiative Migration et développement au cours des 5 dernières années afin de pouvoir mieux répondre à ces défis.

Cette initiative, qui vous sera présentée un peu plus tard dans la matinée, est fondée sur un partenariat fort. La France est notre partenaire privilégié dans cette entreprise. Le soutien de la France à l'Initiative migration et développement de la BAD a pris un sens tout particulier dans le difficile contexte financier et économique actuel. Ce soutien constitue une aide

précieuse pour la promotion de solutions durables pour faire face aux difficultés et poursuivre ainsi les efforts de développement économique du continent africain. En même temps, il traduit la confiance renouvelée que place la France dans la Banque africaine de développement.

Les études et consultations régionales conduites par la BAD de 2007 à 2009, avec le soutien financier de la France, ont permis d'identifier des outils et des produits susceptibles de répondre à cette attente. Une étude plus détaillée a ensuite été réalisée en 2011 afin de faire des propositions concrètes pour les régions du Maghreb et des pays de la zone franc. Ces propositions vous seront présentées aujourd'hui et seront reprises lors des ateliers techniques qui suivront, dans le but d'identifier des projets concrets à mettre en œuvre.

Monsieur le Ministre,
Excellences,
Mesdames et Messieurs,

En conclusion, je voudrais souligner que la BAD a confiance en ce travail fourni actuellement sur les transferts d'argent des migrants. Je remercie les experts et l'ensemble des participants à ces journées. Enfin, j'ai confiance que les travaux seront suivis au plus vite de projets concrets au Maghreb et en zone franc et qu'ils puissent ensuite être étendus à d'autres régions. Cela pour le plus grand bénéfice de l'Afrique tout entière.

Je vous remercie.